

AVRIL 2013

BULLETIN N° 61



AGENDA

- **1^{er} et 13 avril** : Tournoi de football
- **11 avril** : Passage de la balayeuse
- **20-21 avril** : Exposition de peinture et sculpture
Salle Multifonction de 10h00 à 18h00
- **25 avril** : 14h00 Marche CCAS
- **27 avril** : Loto, organisé par Magic danse, salle multifonction, ouverture des portes 16h30.
- **28 avril** : 11h00, commémoration des déportés au monument aux morts.

EXPOSITION DE PEINTURE : Madame Colette Zirreli et Monsieur Jean-Marie Toulot, artiste peintre amateur de Montmacq et de Le Plessis-Brion, sont heureux de vous inviter en collaboration avec la municipalité à l'**exposition de peinture qui aura lieu les 20 et 21 avril à la salle multifonction de 10h00 à 18h00.**

Vous y trouverez des œuvres d'une quarantaine d'artistes de la région qui seront heureux de vous faire découvrir leurs passions.

N'hésitez pas à venir en famille. Parents et enfants pourront découvrir cet art et discuter avec les artistes dont certains donnent des cours de peinture. Une vocation que chacun pourrait se découvrir.

ENTREE GRATUITE

VENEZ NOMBREUX ENCOURAGER NOS ARTISTES !



LOTO

Organisé par L'association Magicdanse
Salle multifonction de Le Plessis-Brion

Samedi 27 avril 2013 à 18h00

(Ouverture des portes à 16 h30)

Lots à gagner : Clic-clac, appareil à raclette, appareil à fondue, barbecue d'extérieur en pierre, lot soins des cheveux, salon d'intérieur (5pièces), appareil photo numérique, malle à verres etc....

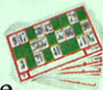
Bingo : Tablette tactile

Et de nombreux autres lots

Prix des cartons : 1 carton 1,50€, 5 cartons 7€, 10 cartons 12€

Buvette et petite restauration sur place

Venez nombreux !



COMMEMORATION DES DEPORTES

Le 27 mars 1942, le premier train de déportés juifs partait de France pour Auschwitz-Birkenau, avec 1 112 hommes. Dix-neuf en revinrent en 1945.

Ce 28 avril à 11h00, au monument aux morts, les anciens combattants, les élus et les concitoyens commémoreront le souvenir des déportés.

RECENSEMENT : Suite au recensement de l'année 2013, où chacun d'entre nous a répondu aux questionnaires des agents recenseurs pour le compte de l'INSEE, d'après les premiers comptages, notre population serait à la baisse. Nous attendons les chiffres officiels de l'INSEE. Si le recensement démontre une baisse de la population, il nous faudra avoir une politique de l'habitat pour maintenir ou essayer de limiter la baisse de notre population.

Nous sommes conscients qu'il faut maintenir nos seniors et nos jeunes sur notre commune.

Pour cela nous étudions un projet immobilier **en gardant nos seniors et nos jeunes dans un aménagement** où chacun pourra vivre en harmonie.

Votre soutien est primordial pour l'aboutissement de ce projet. Les terrains de St Gobain situés vers les gros chênes sont propices à ce genre d'habitat. D'autres terrains pourraient éventuellement accueillir des petites infrastructures.

ECOLE MATERNELLE : Tél.03 44 76 49 58

- Dates d'inscriptions : 9, 11, 30 avril et 07 mai
de 16h45 à 17h30 dans le hall de l'école.

Sont concernés tous les enfants nés en 2010

Les familles devront se munir des documents suivants :

- Justificatif de domicile (facture sicae, eau, téléphone,..) à fournir en mairie
- Certificat d'inscription à retirer en mairie
- Livret de famille
- Certificat de radiation
- Carnet de santé et vaccinations à jour

Les enfants nés en 2011 seront recensés et mis sur une liste d'attente.

REUNION GENDARMERIE DU 21

FEVRIER 2013 : Environ 55 personnes ont répondu à l'invitation de la gendarmerie et de la municipalité sur la prévention des vols.

- Séniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

Gardez le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficulté est important :



Pensez à garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles ; vous pouvez également les mémoriser dans votre téléphone ;

La nuit, un téléphone installé près de votre lit vous évitera des déplacements inutiles (gardez à votre portée une lampe de poche) ; il existe des sociétés de téléassistance, n'hésitez pas à faire appel à leurs services pour vous aider.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage

Se protéger des cambriolages



La dissuasion des cambrioleurs commence par une bonne protection de votre domicile :

Equiper votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur ; Installez des équipements techniques adaptés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseil à un spécialiste ; changez les serrures lorsque vous emménagez ou lorsque vous perdez vos clés.

La porte d'entrée est utile si elle est fermée à double tour, même lorsque vous êtes chez vous ; ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique ; Ne laissez jamais vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... confiez-les à une personne de confiance ; Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

L'absence de renseignements handicape les malfaiteurs :

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés ; sur votre boîte à lettres ou votre porte, ne précisez que votre nom sans faire mention du

prénom. De même, il n'est pas utile de préciser les mentions «veuf» pour les hommes, «madame», «mademoiselle» ou «veuve» pour les femmes.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte bancaire, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres. (Attention, les piles de linge sont les cachettes les plus connues !) Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.



En cas d'absence durable

Avisez votre voisin ou le gardien de votre résidence.

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité, demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations «Tranquillité vacances» organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles seront organisées pour surveiller votre domicile.

En cas de cambriolage



Ne touchez à rien !

De chez votre voisin, prévenez immédiatement par téléphone le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements...).

Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie, protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ; interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte au commissariat ou à la brigade de votre choix. Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Faites opposition auprès de votre banque pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés.
Déclarez le vol à votre assureur.



Se prémunir contre le vol à la fausse qualité

Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.

Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des agents des impôts, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer.

Vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires.

Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.

Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.

Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours. Ne versez pas d'arrhes.



Les dangers d'internet

Protégez votre ordinateur en installant un logiciel antivirus, un logiciel anti-espion, un pare-feu, régulièrement mis à jour.

Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance, dont l'adresse au moment de la transaction commence par «https».



L'apparition d'icônes en bas du navigateur (cadenas et clés) est un gage de sécurité.

Ne répondez jamais à un courriel d'un

établissement bancaire vous demandant les identifiants de connexion de votre compte en ligne, vos coordonnées bancaires.

Si vous avez un doute sur la provenance d'un courriel, ne l'ouvrez pas.

Si vous êtes victime d'une escroquerie sur internet : signalez-le en priorité à votre banque, puis déposez plainte à votre commissariat de police ou à votre brigade de gendarmerie.

Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroqueries:

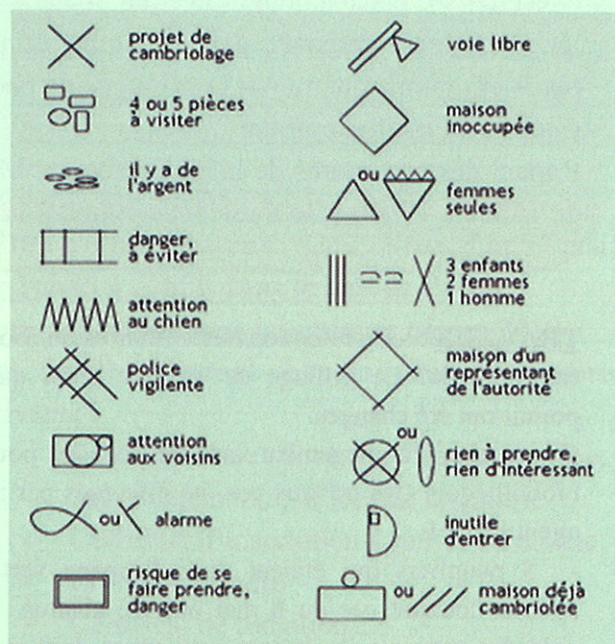
www.internet-sigalement.gouv.fr

Info Escroqueries : 0811 020 217

Numéros utiles

- Numéro d'urgence : 112
- Police / Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Mairie : 03 44 76 11 37
- Carte de crédit perdue ou volée : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 683 208
- Infos escroqueries : 0 811 020 217
- Téléphone portable perdu ou volé :
 - > SFR : 1023
 - > Orange : 0 800 100 740
 - > Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Quelques codes qui peuvent être inscrits sur les portes, murs ou tout endroit de votre habitation, lorsque vous êtes susceptibles de vous faire cambrioler.



Si vous découvrez un de ces codes inscrits sur un endroit de votre habitation ou un signe équivalent, alertez la police le plus rapidement possible.

NOUVELLE ASSOCIATION DE BOULES :

LE PLESSIS-BRION-PETANQUE-LOISIRS est né le 22 février 2013. Le bureau se constitue d'un président, Monsieur Jean-Claude Darras, d'une vice-présidente, Madame Sylvie Charpentier, d'un trésorier, Monsieur Philippe Van De Sype, d'un secrétaire, Monsieur Michel Déchaux.

Une association qui a vocation à réunir seniors et jeunes dans un sport populaire et familial.

Plus d'une vingtaine de personnes étaient réunies à cette première assemblée générale et ont adhéré à l'association.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le secrétaire Monsieur Michel Déchaux au

03 44 76 30 02

BIBLIOTHEQUE « PRIX FICELLE »

Avec la participation de la municipalité, les bénévoles de la bibliothèque, concourent cette année au « prix ficelle » organisé par la médiathèque départementale de l'Oise.

Celui-ci consiste à élire le meilleur album dédié aux jeunes sur l'année 2012, du 1^{er} avril au 15 juin.

3 tranches d'âges sont concernées, les : 3-5 ans, 6-7 ans, 8-10 ans

Ce concours aura lieu avec la coopération des enseignants.

Pour les personnes intéressées, les albums sont à consulter sur place à la bibliothèque.

Une urne sera disposée à la bibliothèque pour petits et grands qui auront le privilège de choisir l'auteur du meilleur album.

Rappel des ouvertures de la bibliothèque : Mardi de 16h30 à 19h00 et le Samedi de 10h00 à 12h00

TRAVAUX : - La réfection des vestiaires du football est terminée. Le grillage de l'entrée ainsi que le portail ont été changés.

2 meubles de rangement ont été réalisés pour la bibliothèque. Ces travaux ont été effectués par notre agent Daniel.

- 5 peupliers qui étaient dans l'espace vert des socova donnant rue du 8 mai ont été abattus. Trop près des maisons ils étaient dangereux dont un qui était vraiment abimé. Ils ont été remplacés par des tilleuls.

SEJOUR SCOLAIRE : Les enseignants de l'école maternelle organisent une classe de découverte à Perrou dans l'Orne du 2 au 6 avril. Départ mardi 2 avril de Le Plessis-Brion à 7h00 Retour samedi 6 avril vers 16h00

Nos agents, Sylvie et Mélanie accompagneront les enfants pendant tout le séjour avec les enseignants.

Pour ce voyage, la municipalité a octroyé une subvention exceptionnelle de 1000€.

Nous souhaitons un bon séjour à nos bambins ainsi qu'aux enseignants et accompagnatrices.

RESTOS DU CŒUR : Par votre générosité, la totalité des 3 collectes a permis de distribuer environ 150 kilos de denrées et 750€ de chèques. Par vos dons en chèques, vous avez participé à offrir 750 repas aux plus démunis en plus des denrées.

Une fois de plus merci pour votre générosité ! Qui aurait pensé qu'au 21^{ème} siècle les restos du cœur existeraient encore et que les distributions seraient sans cesse croissantes.

ENVIRONNEMENT : Le ramassage des déchets verts reprend ses activités de printemps en passant tous les mardis. Vous pouvez mettre vos poubelles de couleur marron à contribution.

RETROSPECTIVES : - Assemblée générale de Plurielles Collections : Monsieur Yves Trocmé a été reconduit comme Président, Monsieur René Lemaire trésorier, Monsieur Gérard Charpentier secrétaire.

- Marche vin chaud : Environ une trentaine de personnes ont participé à la marche du 3 mars sous un soleil de printemps Chacun des participants a pu apprécier le vin chaud.

- Brocante : Malgré le froid, les promeneurs et les chineurs sont venus nombreux arpenter nos rues pour trouver l'objet tant convoité et sentir les odeurs de frites et d'andouillettes.

DICTONS ET PROVERBES

- Caprices d'avril font tomber les fleurs et trembler les laboureurs.
- Avant la fin d'avril, ne quitte pas la laine pour prendre le fil.
- On n'est pas sorti de l'hiver, qu'avril ne soit laissé derrière.
- Si le 15 avril tu as semé, tu auras blé dru et serré.
- Pluie en avril, belle moisson